



Friends against wind



- Accueil
- Conseils
- Réalités
- Santé
- Collectif de victimes
- Témoignages
- Justice
- Oppositions
- News
- Accidents
- Films
- Livres
- Chansons
- Satires
- Posters
- Friends
- Contact
- Chaîne YouTube
- Je suis NOTME

Dernière mise à jour : 11 février 2019

Pour être informé(e) des nouveaux articles :

Europe 1

9 février 2019

France

Paysages en danger : des associations anti-éoliennes manifestent à Paris

Ce rassemblement exprimait le « *ras-le-bol de l'ensemble des gens qui habitent à proximité d'aérogénérateurs industriels* ».



Des militants opposés à la construction d'éoliennes industrielles et qui dénoncent leur pollution visuelle, lumineuse et sonore, ont manifesté samedi à Paris au pied de la Tour Montparnasse.

Par Europe 1 avec AFP

Les associations accusent les fermes éoliennes de « détruire le patrimoine paysager », et de provoquer une pollution visuelle, lumineuse et sonore.

Des militants opposés à la construction d'éoliennes industrielles et qui dénoncent leur pollution visuelle, lumineuse et sonore, ont manifesté samedi à Paris au pied de la Tour Montparnasse, à l'appel notamment de l'association « Vent de colère ». Ce rassemblement exprimait le « *ras-le-bol de l'ensemble des gens qui habitent à proximité d'aérogénérateurs industriels* », a souligné Grégoire Cusin-Berche, de l'association Les vents d'Amarugue, qui se bat contre l'installation de nouvelles éoliennes dans le Cantal.

La France est la première destination touristique mondiale

Les associations accusent les fermes éoliennes de « *détruire le patrimoine paysager* », et de provoquer une pollution visuelle, lumineuse et sonore, faisant « *fuir les touristes* » et favorisant des « *promoteurs privés* ». La France est la première destination touristique mondiale, avec près de 90 millions de visiteurs étrangers en 2018, attirés par son patrimoine et ses paysages culturels protégés. Les associations demandent notamment des évaluations « *récurrentes* » de la performance du déploiement des énergies renouvelables.

Des recours devant le Conseil d'État

« *L'éolien est une énergie non pilotable, elle dépend du vent. Quand l'éolienne ne produit pas, il faut compenser par d'autres sources, comme le fait l'Allemagne avec le charbon* », a souligné Grégoire Cusin-Berche, qui se défend d'être pro-nucléaire. « *Il faut redonner aux territoires la capacité de produire leur énergie en local (petits barrages hydroélectriques, petits méthaniseurs), que ça ne soit pas décidé d'en haut* », dit-il.

Plusieurs associations revendiquant « *la protection de la nature et de l'environnement* » ont déposé des recours fin janvier devant le Conseil d'État, pour demander l'annulation de deux décrets simplifiant les règles d'autorisation de nouveaux parcs éoliens.